

Contrôle technique	INSTRUCTION TECHNIQUE	A	1/4
IT CL F2	2 - DIRECTION	26/10/2023	

La présente instruction technique a pour objet de définir les méthodologies de contrôle applicables aux points de la fonction « Direction » et les défaillances constatables associées à des précisions complémentaires éventuelles, non exhaustives, en application des dispositions de l'arrêté du 23 octobre 2023 relatif au contrôle technique des véhicules motorisés à deux ou trois roues et quadricycles à moteur.

Elle est applicable à compter du 15 avril 2024.

METHODOLOGIE DE CONTRÔLE, ÉLÉMENTS CONTRÔLÉS ET DÉFAILLANCES ASSOCIEES

Par défaut, chacun des points de contrôle ci-dessous fait l'objet d'un contrôle visuel, y compris par manipulation, sans démontage ni dépose nécessitant l'utilisation de matériel spécifique. La mise en œuvre de méthodes de contrôle complémentaires et/ou l'utilisation de matériels spécifiques sont spécifiées lorsque le contrôle du point concerné le nécessite.

Les dispositifs et installations adaptant le poste de conduite aux capacités spécifiques d'une personne en situation de handicap sont contrôlés de la même façon que les éléments du poste de conduite qu'ils adaptent. En cas de constat d'une défaillance sur l'un de ces dispositifs ou installations, le contrôleur relève la défaillance correspondante pour le point de contrôle concerné.

2.1. ÉTAT MÉCANIQUE

Le véhicule avec les roues en appui, faire pivoter les roues de butée à butée par action sur le volant ou le guidon, moteur tournant lorsque la direction est assistée.

Le contrôle s'effectue à l'aide d'un pont élévateur ou fosse si le véhicule le permet ou à défaut à l'aide d'un miroir d'inspection.

2.1.1. BOÎTIER, CRÉMAILLÈRE DE DIRECTION, PIVOT DE FOURCHE

Le terme direction inclut les systèmes à crémaillères, ceux à boîtier de direction et ceux à pivot de fourche. Le terme « axe de sortie » intègre la bielle pendante du boîtier de direction.

Défaillances			
Code	Constat	Précisions complémentaires	Niveau
2.1.1.a.6	Conduite anormalement dure	Résistance lors du braquage	Mineure
2.1.1.a.7	Endommagement ou mauvaise fixation	<ul style="list-style-type: none"> Manque d'étanchéité avec formation de gouttelettes Déformation, fissure, cassure Jeu Desserrage, absence ou rupture d'un élément de fixation 	Majeure

Contrôle technique	INSTRUCTION TECHNIQUE	A	2/4
IT CL F2	2 - DIRECTION	26/10/2023	

2.1.2. TIMONERIE DE DIRECTION

Le terme timonerie comprend les éléments mécaniques transmettant le mouvement de la bielle pendante du boîtier ou de la sortie de la crémaillère de direction jusqu'au levier d'accouplement commandant les pivots.

Défaillances			
Code	Constat	Précisions complémentaires	Niveau
2.1.2.a.6	Frottement d'une partie mobile de la timonerie contre une partie fixe	Absence ou mauvais réglage d'une butée de direction	Mineure
2.1.2.a.7	Endommagement, usure des éléments ou jeu entre des organes qui devraient être fixes	<ul style="list-style-type: none"> • Desserrage de la fixation de l'articulation sur la barre de direction • Desserrage de la fixation de rotule de direction • Corrosion perforante d'un élément ou au point d'ancrage d'une articulation • Débattement ou désolidarisation constaté entre les parties mâle et femelle d'une articulation • Déformation d'un élément 	Majeure

2.1.3. DIRECTION ASSISTÉE

Cas d'une direction assistée hydraulique :

Vérifier l'étanchéité du circuit de direction et le niveau de liquide hydraulique, en retirant le bouchon du réservoir si nécessaire. Les roues sur le sol et le moteur en marche, vérifier le fonctionnement de la direction assistée.

Cas d'une direction assistée électrique :

Contrôle de la cohérence entre l'angle du volant ou du guidon et l'angle des roues lors de l'arrêt et de la mise en marche du moteur.

Les faisceaux électriques d'alimentation sont traités dans l'IT CL F4.

Contrôle technique	INSTRUCTION TECHNIQUE	A	3/4
IT CL F2	2 - DIRECTION	26/10/2023	

Défaillances			
Code	Constat	Précisions complémentaires	Niveau
2.1.3.a.6	Niveau insuffisant du liquide (sous la marque MIN)		Mineure
2.1.3.a.7	Fonctionnement anormal	<ul style="list-style-type: none"> • Voyant d’alerte allumé (cas d’une direction assistée électrique) • Fonctionnement intermittent de l’assistance ou assistance inopérante • Fuite de liquide • Fonctions affectées 	Majeure
2.1.3.b.6	Élément endommagé, faussé, mal fixé ou frottant contre une autre pièce	<ul style="list-style-type: none"> • Endommagement ou corrosion de canalisations ou de flexibles (pincement, écrasement, déformation) • Frottement d’une canalisation • Déformation du vérin 	Mineure

2.2. VOLANT, GUIDON, COLONNE

Le véhicule avec les roues en appui, pousser et tirer le volant ou le guidon dans toutes les directions.

2.2.1. ÉTAT DU VOLANT OU DU GUIDON

Défaillances			
Code	Constat	Précisions complémentaires	Niveau
2.2.1.a.7	Endommagement ou mauvaise fixation	<ul style="list-style-type: none"> • Absence ou desserrage d’un élément du dispositif de retenue • Mouvement relatif entre le volant/guidon et la colonne/fourche • Fêlure • Corrosion perforante • Absence de verrouillage au niveau du dispositif de réglage en hauteur/profondeur de la position du volant • Mauvaise fixation des poignées du guidon 	Majeure

Contrôle technique	INSTRUCTION TECHNIQUE	A	4/4
IT CL F2	2 - DIRECTION	26/10/2023	

2.2.2. COLONNE, TE DE FOURCHE ET AMORTISSEURS DE DIRECTION

Défaillances			
Code	Constat	Précisions complémentaires	Niveau
2.2.2.a.6	Endommagement ou mauvaise fixation	<ul style="list-style-type: none"> Liaison souple détériorée (flector) Fuite d'amortisseurs de direction Butée de direction endommagée 	Mineure
2.2.2.a.7	Endommagement ou mauvaise fixation : direction affectée	<ul style="list-style-type: none"> Déformation Corrosion perforante Modification présentant un risque 	Majeure

2.3. JEU DANS LA DIRECTION

Dans le cas d'un véhicule à une roue directrice, celle-ci est bloquée à l'aide du bloque-roue pour contrôler les jeux.

Dans les autres cas, le véhicule avec les roues droites au sol, (le moteur en marche pour les véhicules à direction assistée), tourner légèrement le volant ou le guidon dans les deux sens jusqu'au déplacement des roues.

2.3.1. JEU DANS LA DIRECTION

Défaillances			
Code	Constat	Précisions complémentaires	Niveau
2.3.1.a.6	Jeu anormal		Mineure
2.3.1.a.7	Jeu excessif	Jeu présentant un risque, conduite du véhicule altérée	Majeure

**La cheffe du département du contrôle technique
des véhicules et des affaires transversales**